

## Fonds Patrimoine Scotia d'infrastructures Monde

### Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse [www.fondsscotia.com](http://www.fondsscotia.com) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le Fonds Patrimoine Scotia d'infrastructures Monde.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

#### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

*Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.*

*En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans*

*chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.*

*Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».*

*Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.*

#### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à procurer une plus-value du capital à long terme et un revenu surtout en investissant dans un portefeuille diversifié de titres d'entreprises du domaine des infrastructures ou de domaines connexes de partout dans le monde.

Le Fonds cherche à atteindre son objectif de placement en investissant surtout dans des titres de sociétés du domaine des infrastructures et de domaines connexes. Dans le domaine des infrastructures, les actifs sont définis de façon générale comme des installations et des services de base requis pour le fonctionnement d'une communauté ou d'une société et ils peuvent comprendre, entre autres, des actifs des secteurs suivants : transport (routes à péage, aéroports, ports de mer, chemins de fer), énergie (transport, distribution et production de gaz et d'électricité), eau

(pipelines et usines de traitement) et télécommunications (diffusion, satellites et câblodistribution).

Des techniques comme l'analyse fondamentale peuvent être utilisées pour évaluer le potentiel de croissance et la valeur. Cette stratégie comporte l'évaluation de la situation financière, de la concurrence et de la direction de chaque société, ainsi que de son secteur et de l'économie en général. Dans le cadre de cette évaluation, le conseiller en valeurs peut :

- analyser les données financières et d'autres sources d'information;
- évaluer la qualité de la direction;
- effectuer des entrevues à la société même, si possible.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers.

## Risques

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

## Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (la « période »), le rendement total des parts de série M du Fonds s'est établi à 0,6 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Les rendements des autres séries du fonds seront similaires à ceux de la série M, toute différence de performance étant principalement due aux différents frais de gestion, charges d'exploitation et autres dépenses applicables à la série concernée. Veuillez consulter la section « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Au cours de la même période, le rendement de l'indice S&P Global Infrastructure (en dollars canadiens), indice de référence général du Fonds, a été de 4,5 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice de référence général, en partie à cause d'une surpondération et d'une sélection de titres dans le secteur des services aux collectivités.

Les actions mondiales ont progressé au cours de la période de 12 mois, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 21,1 %. Quelle différence en un an. À la même période l'an dernier, le président de la Réserve fédérale américaine (la « Fed »), M. Powell, avait déclaré que la Fed maintiendrait le cap en augmentant les taux d'intérêt jusqu'à ce que le travail soit fait. Bien que l'inflation ait ralenti, elle restait élevée, à plus de 6 %. Dans un contexte d'incertitude, un nombre record de chefs de la direction ont indiqué qu'ils s'attendaient à une récession aux États-Unis en 2023. Par la suite, il y a eu des tensions bancaires,

le débat sur le plafonnement de la dette et d'autres troubles géopolitiques.

Depuis ce temps, l'inflation dans les pays développés a plus que diminué de moitié, tandis que la croissance est demeurée résiliente et que la récession, dont bien des gens se sont inquiétés, ne s'est jamais produite.

Le climat sur le marché a été encore plus imprévisible que d'habitude en 2023, passant des craintes de récession au début de l'année à une croissance résiliente pendant l'été et à des taux plus élevés pendant plus longtemps à l'automne, pour terminer l'année en se concentrant sur les futures baisses de taux.

Le dernier trimestre de l'année 2023 a été un cadeau de Noël pour les investisseurs. Une série d'inflation plus faible aux États-Unis et en Europe a fait changer les attentes des investisseurs, qui s'attendaient à ce que les banques centrales procèdent à des réductions préventives plus tôt en 2024 que prévu, ce qui a donné lieu à une reprise généralisée. L'indice MSCI Monde (en CAD) a dégagé un rendement de 9,1 % au quatrième trimestre.

Dix des 11 secteurs de la classification industrielle mondiale standard (GICS) ont affiché des rendements positifs au cours de la période de 12 mois, les technologies de l'information, les services de communication et la consommation discrétionnaire ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été les services publics, les biens de consommation de base et les soins de santé.

Le Fonds privilégie les sociétés d'infrastructures détenant des actifs sous-jacents porteurs de revenu. D'un point de vue géographique, le Fonds a conservé une surpondération dans les sociétés nord-américaines, la part du Canada et des États-Unis ayant augmenté à la fin de la période et la trésorerie ayant été réduite. Dans l'ensemble, la pondération des titres européens a également diminué. Les placements en Espagne et en France ont été réduits et une position au Danemark a été éliminée, ce qui a été en partie contrebalancé par une légère augmentation au Royaume-Uni au cours de la période. Les États-Unis ont été le pays qui a le plus nui au rendement, tandis que les placements en Espagne, en Suisse et en France ont eu un effet positif.

Les services aux collectivités (secteurs réglementés de l'eau, du gaz et de l'énergie renouvelable) ainsi que celui de l'industrie (aéroports, chemins de fer et routes à péage) représentent les plus grandes expositions sectorielles du portefeuille, les services aux collectivités étant privilégiés pour leurs flux de trésorerie stables et leur pouvoir de fixation des prix. Au cours de la période, la surpondération globale des services aux collectivités, qui comprend les sociétés d'énergie renouvelable, a diminué aux États-Unis et en Espagne et a été supprimée au Danemark. L'allocation aux produits industriels est restée relativement inchangée, une augmentation dans les chemins de fer américains ayant été compensée par une réduction dans une société espagnole d'autoroutes à péage. L'exposition à l'infrastructure énergétique, principalement représentée par les pipelines canadiens et américains, a augmenté, tout comme l'immobilier (tours de téléphonie cellulaire aux États-Unis). Sur le plan sectoriel, les secteurs de l'industrie et de l'énergie ont été les principaux contributeurs aux rendements, tandis que le secteur des

services aux collectivités a été le principal détracteur des rendements. Parmi les principaux contributeurs à la sécurité figurent Aena SME SA et Flughafen Zurich AG, tandis que NextEra Energy Partners et Innergex Renewable Energy ont été les principaux détracteurs.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 233,6 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 277,6 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 37,5 millions de dollars, par des gains sur les placements de 6,5 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 94 \$. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

## Événements récents

### *Modification de la cote de risque*

Avec prise d'effet le 31 mai 2023, la cote de risque du Fonds est passée de « faible à moyenne » à « moyenne ». Ce changement est conforme à la méthode de classification des risques prescrite par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucun changement n'a été apporté à l'objectif ou aux stratégies d'investissement du Fonds en raison de la nouvelle cote de risque.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

### *Frais de gestion*

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de

gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

### *Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds*

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

### *Commissions de courtage*

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 12 773 \$ à des courtiers liés.

### *Autres frais*

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

### *Comité d'examen indépendant*

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas

de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».



**Actif net par part du Fonds (\$)<sup>1)</sup>**

	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions					Actif net, à la clôture de la période <sup>1)</sup>
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains réalisés (pertes) pour la période	Gains latents (pertes) pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup>	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions <sup>3)</sup>	
<b>Série I</b>												
31 déc. 2023	10,39	0,40	(0,06)	(0,39)	0,43	0,38	(0,05)	(0,30)	–	–	(0,35)	10,10
31 déc. 2022	10,88	0,27	(0,05)	0,52	(0,75)	(0,01)	–	(0,24)	(0,19)	–	(0,43)	10,39
31 déc. 2021	10,08	0,21	(0,04)	0,88	(0,02)	1,03	–	(0,17)	(0,05)	–	(0,22)	10,88
31 déc. 2020	10,20	0,22	(0,03)	(1,16)	1,02	0,05	–	(0,19)	–	–	(0,19)	10,08
31 déc. 2019*	10,00	0,07	(0,03)	0,00	0,29	0,33	–	(0,01)	–	–	(0,01)	10,20
* Les parts de série I ont été lancées le 5 décembre.												
<b>Série K</b>												
31 déc. 2023	9,67	0,37	(0,07)	(0,33)	0,05	0,02	(0,04)	(0,27)	–	–	(0,31)	9,40
31 déc. 2022	10,12	0,26	(0,07)	0,36	(0,60)	(0,05)	–	(0,20)	(0,17)	–	(0,37)	9,67
31 déc. 2021	9,38	0,19	(0,06)	0,81	0,00	0,94	–	(0,15)	(0,04)	–	(0,19)	10,12
31 déc. 2020*	10,00	0,20	(0,04)	(1,09)	0,46	(0,47)	–	(0,16)	–	–	(0,16)	9,38
* Les parts de série K ont été lancées le 28 janvier.												
<b>Série M</b>												
31 déc. 2023	9,77	0,37	(0,07)	(0,38)	0,12	0,04	(0,04)	(0,27)	–	–	(0,31)	9,50
31 déc. 2022	10,17	0,34	(0,08)	0,17	(5,02)	(4,59)	–	(0,20)	(0,17)	–	(0,37)	9,77
31 déc. 2021*	10,00	0,03	(0,01)	0,21	0,00	0,23	–	(0,03)	(0,04)	–	(0,07)	10,17
* Les parts de série M ont été lancées le 25 novembre.												

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

**Ratios et données supplémentaires**

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>1)</sup>	Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) <sup>2)</sup>	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) <sup>2)</sup>	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>3)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>4)</sup>	Valeur liquidative par part (\$) <sup>1)</sup>
<b>Série I</b>							
31 déc. 2023	208 485	20 633 821	0,09	0,09	0,15	83,83	10,10
31 déc. 2022	160 830	15 473 819	0,09	0,09	0,11	66,27	10,39
31 déc. 2021	222 713	20 472 319	0,09	0,09	0,11	62,62	10,88
31 déc. 2020	200 154	19 848 937	0,09	0,09	0,14	81,66	10,08
31 déc. 2019	186 445	18 287 397	0,08	0,08	0,13	0,00	10,20
<b>Série K</b>							
31 déc. 2023	55 725	5 925 821	0,28	0,28	0,15	83,83	9,40
31 déc. 2022	61 035	6 310 554	0,27	0,27	0,11	66,27	9,67
31 déc. 2021	43 014	4 248 861	0,28	0,28	0,11	62,62	10,12
31 déc. 2020	36 958	3 938 434	0,28	0,28	0,14	81,66	9,38
<b>Série M</b>							
31 déc. 2023	13 384	1 409 122	0,21	0,21	0,15	83,83	9,50
31 déc. 2022	11 707	1 198 446	0,20	0,20	0,11	66,27	9,77
31 déc. 2021	1	103	0,23	0,23	0,11	62,62	10,17

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont

comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds,

l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre <sup>†</sup> (%)
Série I*	–	–	–
Série K*	–	–	–
Série M	0,10	–	100,0

\* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs de parts concernés et non par le Fonds.

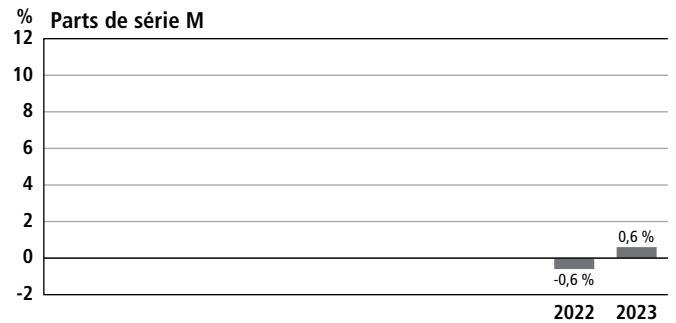
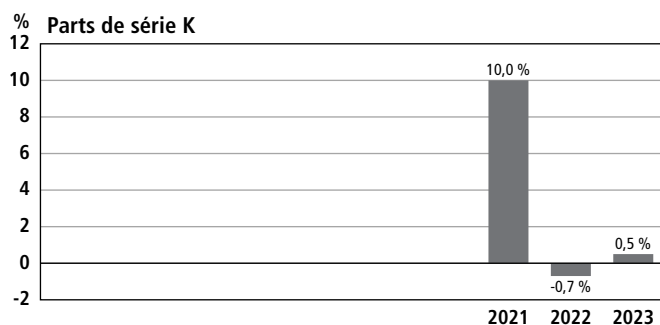
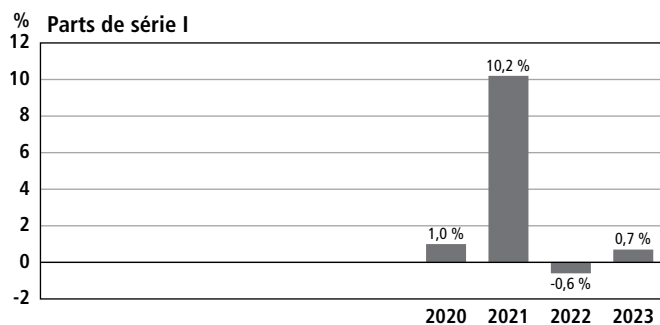
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

## Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

## Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année civile, d'un placement effectué le premier jour de l'année civile pour cette série.



## Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
<b>Série I</b>	%	0,7	3,3	–	–	3,2
Indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD)	%	4,5	7,4	–	–	3,8
<b>Série K</b>	%	0,5	3,1	–	–	1,2
Indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD)	%	4,5	7,4	–	–	2,6
<b>Série M</b>	%	0,6	–	–	–	1,3
Indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD)	%	4,5	7,4	–	–	2,6

## Description des indices

Indice S&P Global Infrastructure Index (en CAD) – Cet indice représente le secteur des infrastructures cotées en bourse. Dans le but de diversifier l'exposition, il comprend trois groupes d'infrastructures distincts : l'énergie, les transports et les services publics.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.fondsscotia.com](http://www.fondsscotia.com), dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par pays / région	% de la valeur liquidative <sup>1)</sup>
États-Unis	51,5
Canada	29,8
Espagne	4,0
France	3,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,1
Australie	2,7
Royaume-Uni	2,3
Suisse	1,8
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,9

## 25 principaux titres en portefeuille

Émetteur	% de la valeur liquidative <sup>1)</sup>
Brookfield Infrastructure Partners LP	5,3
American Tower Corporation	5,0
TransCanada Corporation	4,8
CMS Energy Corporation	4,7
FirstEnergy Corporation	4,6
Brookfield Renew Energy Partners LP	4,5
Entergy Corporation	4,2
Union Pacific Corporation	4,0
Hydro One Limited	4,0
CSX Corporation	4,0
Enbridge Inc.	3,8
NextEra Energy Partners LP	3,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,1
Atmos Energy Corporation	3,0
NiSource Inc.	2,9
American Water Works Co., Inc.	2,9
Transurban Group	2,7
Alerian MLP ETF	2,5
NextEra Energy Inc.	2,5
Williams Companies Inc., The	2,4
National Grid PLC	2,3
WEC Energy Group Inc.	2,0
Aena S.A.	2,0
Vinci SA	2,0
Aéroports de Paris	1,9

1) Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.